Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 13 juin 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 4, 5, et 6 juin 2018

2018 V.328 Vœu relatif à la parcelle située 10 rue Vauquelin (5e)

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Plan Local d'Urbanisme de Paris, modifié en 2016 et approuvé par délibération du Conseil de Paris des 4, 5,6 et 7 juillet 2016,

Considérant les dispositions générales applicables au territoire couvert par le PLU,

Considérant que la Montagne Sainte-Geneviève est identifié notamment comme le lieu des savoirs et des connaissances ;

Considérant que l'ESPCI – Paris va bénéficier d'un programme de réhabilitation et d'extension de ses locaux dans les prochains mois ;

Considérant que cette restructuration va conduire à libérer 7 500 mètres carrés rue Vauquelin et rue Brossolette ;

Considérant que les riverains, les parents d'élèves des écoles voisines et les commerçants s'inquiètent légitimement sur la destination future des surfaces libérées par l'ESPCI-Paris ;

Considérant que la protection « enseignement supérieur et recherche » peut être prise en compte dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme ;

Considérant qu'une telle protection de la parcelle située 10 rue Vauquelin aurait le mérite de rassurer les personnes inquiètes et conforter l'identité de la Montagne Sainte-Geneviève ;

Considérant les constructions et installations nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif (CINASPIC) et les locaux nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif qui concernent notamment les établissements universitaires, y compris les locaux affectés à la recherche, et les établissements d'enseignement supérieur ;

Florence BERTHOUT, Maire du 5e arrondissement, et les membres du groupe les Républicains et Indépendants

Émettent le vœu :

- que la maire de Paris s'engage à modifier le Plan Local d'Urbanisme afin d'inscrire au titre du CINASPIC, la parcelle située 10 rue Vauquelin dans un périmètre de localisation pour l'enseignement supérieur et la recherche.